

LIVRET D'ACCUEIL & REGLEMENT INTERIEUR



Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité
11 93 07 65 993 auprès de la DIRECCTE de Seine-Saint-Denis

Dans une perspective d'évolution « tout au long de la vie », toute personne peut aujourd'hui alterner périodes d'activité professionnelle et de formation. C'est l'une de ces étapes pour vous aujourd'hui.

Sante Formation est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation en présentiel ou en e-learning, ce livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.

Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous donne l'opportunité de trouver facilement les éléments pédagogiques et administratifs qui ont été mis en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous

L'équipe de Sante Formation

PRESENTATION DE SANTE FORMATION

Sante Formation est un partenaire formation nouveau dans l'accompagnement du développement des compétences du domaine de la Santé.

Notre offre de formation

Chaque année, plus d'une quarantaine de formations vous sont proposées et concernent principalement :

- Les kinésithérapeutes
- Les médecins
- Les infirmiers
- Les aides-soignants
- Les pédicures podologues
- Les dentistes
- Les sages-femmes

Qui interviennent en :

- Cabinet libéral
- Milieu hospitalier
- Centre de santé
- EHPAD



Chacune des formations & évaluations est un ensemble de compétences cohérent et directement utilisable en situation professionnelle. Associées et à la carte, ces formations peuvent permettre un parcours complet de connaissances dans un domaine.

Ces formations & évaluations sont réalisées tout ou partie en présentiel et/ou en distanciel sur une plate-forme web.

ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

L'équipe pédagogique

Sante Formation compte une trentaine de formateurs issus du domaine de la santé (médecins, kinésithérapeutes, entre autres)

Tous sont spécialisés en qualité de praticiens, d'ingénieurs et d'experts reconnus dans leurs domaines d'intervention.

Sante Formation rassemble et puise tous ces profils à la fois en interne et en externe pour vous transmettre toute la technique et l'expertise en lien avec l'actualité du secteur.

Ces professionnels de terrain disposent des compétences pédagogiques pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences et rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.

Le contenu de votre formation

Une Convention de formation a été éditée à laquelle a été annexé la Fiche programme détaillé de la formation,

Le programme met en parallèle les objectifs opérationnels de la formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Votre formation a pu faire l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans la fiche programme. La définition de prérequis et leur vérification est l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation avec aisance.

Analyse de votre besoin

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous allez ou avez renseigné un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que votre Formateur prenne connaissance de votre activité et son environnement, votre niveau de compétence, vos préférences d'apprentissage, vos questions techniques particulières et l'existence d'un handicap qu'il prendra en compte
- De valider avec vous que :
 - Les objectifs opérationnels mentionnés dans fiche programme correspondent à votre projet
 - Vous disposiez des prérequis pour suivre avec aisance la formation et que nous trouvions le cas échéant, les solutions nécessaires pour les atteindre.
- Que vous exprimiez d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap ou la maîtrise de la langue française. Une assistance sera alors au préalable envisagée au cas par cas.

Votre Convocation de formation et d'évaluation

La Convocation à la session de formation et d'évaluation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par courriel (ou via votre employeur).

Elle mentionne :

- Le titre de la formation,
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation réalisée en présentiel et/ou en distanciel
- Le nom de votre Formateur
- Les coordonnées de votre contact Sante Formation
- Les objectifs opérationnels visés
- Le rappel des prérequis de connaissance pour accéder à la formation
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis

Formation distancielle (e-learning)

La convocation de formation et à l'évaluation fait mention de l'invitation à recevoir par mail pour se connecter à la plate-forme de votre e-learning .

Sont également annexés à celle-ci, sous format PDF, le présent Livret d'accueil contenant le Règlement intérieur à respecter et le Guide de connexion à la plate-forme de e-learning.

Votre Formateur

Votre Formateur est reconnu dans notre processus de recrutement, pour ses qualités et expériences professionnelles. Il maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activité.

Nous accompagnons nos formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations & évaluations en présentiel ou en distanciel soient concrètes et opérationnelles.

Selon le programme, un ou plusieurs Formateurs ont été choisis pour leur maîtrise du domaine qu'ils animent. Ensemble durant votre formation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'ils mènent au quotidien.

Notre démarche pédagogique

Nos démarches de formation & évaluation sont personnalisées et s'intègrent à l'intérieur d'une action globale qui déploie les compétences acquises dans le travail au quotidien.

Le questionnaire d'analyse de votre besoin de formation & évaluation que vous nous aurez fait parvenir aura été transmis à votre formateur. Si vos demandes sont d'intérêt général et entrent dans le champ du programme que vous avez choisi, elles sont intégrées par le participant au contenu de la formation et de l'évaluation.

Le déroulement de votre formation



Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des stagiaires afin qu'ils se présentent.

Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports projetés par le formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique.

La formation et l'évaluation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

Nos méthodes pédagogiques

Chaque formation s'organise qu'elle soit en présentiel et/ou en e-learning autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes réalisés en séances de travail individuelles ou en petits groupes

- Mises en situation professionnelle sous forme de jeux de rôles
- Etudes et analyses de documents réglementaires ou scientifiques
- Retours d'expériences de situations rencontrées

Chacune des évaluations fait l'objet d'un corrigé par le formateur et les apports pédagogiques, d'un débat sur l'expérience vécue.

Vos ressources documentaires

Formation et évaluation en présentiel

Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas nécessitant une impression papier vous sont remis en début de formation.

La Bibliothèque/médiathèque comprend 70 de places sur 160m². Les bibliothécaires/documentalistes y accueillent les stagiaires.

La bibliothèque dispose d'un photocopieur/scanner couleur, de relieuses-thermocollées, de plastifieuses et d'une demi-douzaine d'ordinateurs avec accès internet. Les ouvrages peuvent être consultés sur place ou empruntés.



Formation et évaluation en e-learning

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Les ressources documentaires fournis par votre formateur, téléchargeables sur la plate-forme de e-learning lors de votre formation.
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas téléchargeables sur la plate-forme de e-learning pour les travaux en grand groupe ou dans les ateliers de sous-groupes.
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.

Le formateur présente durant la formation, les fonctionnalités de la plate-forme pour le téléchargement des documents qu'il souhaite vous remettre.

Ressources pédagogiques complémentaires

Vous pouvez accéder à tout moment sur notre site www.sante-formation.com (rubrique « Ressources d'information ») à un ensemble de liens vers des sites web apportant un

complément de connaissances ou d'informations techniques, réglementaires, socio-économiques... pour valider votre projet professionnel.



Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation et d'évaluation indiqués sur votre Convocation de formation et d'évaluation ou convenus avec votre Formateur.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant Sante Formation qui préviendra votre Formateur.

Formation et évaluation en présentiel et/ou en e-learning

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement qui est à destination du financeur de votre formation et/ou évaluation.

La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre certificat de réalisation de la formation ainsi que de votre Attestation de fin de formation.

Un relevé de connexion sur la plate-forme de e-learning peut également être fourni au financeur de la formation à sa demande.

L'émargement est dématérialisé via la plate-forme dédiée. Cette signature est électro datée et ne peut pas avoir lieu avant ou après la séquence de formation (matin et après-midi).

En présentiel, la signature de la feuille d'émargement peut être réalisée sur un document papier.

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages.

Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes). Elle peut être complétée éventuellement par une production personnelle, une mise en situation professionnelle ou un examen oral en présence d'un examinateur ou d'un jury lorsque la formation suivie et son évaluation font l'objet d'une Attestation de compétences.

La correction de l'évaluation et son argumentation ont lieu en commun avec le formateur. Il peut revenir sur une information s'il estime qu'un point particulier mérite d'être précisé ou reformulé.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le chef projets Sante Formation vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

En présentiel, l'évaluation des acquis peut être réalisée sur un document papier.

Attestation de fin de formation

Votre Formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une Attestation de fin de formation et de l'évaluation qu'il vous remet par mail.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations & évaluations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Evaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre Formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre formateur réalise un compte-rendu qu'il remet au Chef projets Sante Formation afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du Formateur au regard des autres sessions réalisées.

Sante Formation dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

En présentiel, l'évaluation de satisfaction peut être réalisée sur un document papier.

VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION

L'accessibilité de la salle de formation

Formation en présentiel

La formation et l'évaluation présentielle inter se déroule au sein des locaux de Santé Formation. Sauf dans le cadre de congrès, qui se déroulent dans des salles louées auprès de sociétés spécialisées en location de grandes salles de formation et de réunion.

Tous ces lieux, accueils et salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.

Ils sont également retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre convocation de formation à laquelle a été jointe le plan d'accès de la formation ou partie de formation qui se déroulent en présentiel.

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre convocation de formation et à l'évaluation 15 minutes avant l'heure de début de la session afin d'être guidé(e) vers la salle de formation.



Transports

MÉTRO

- **Ligne 13** : station « Porte de Paris – Stade de France » (+ 3 mn à pied)

TRAMWAY

- **Ligne T1** : Station « Cimetière de St-Denis » (+ 12 mn à pied)
- **Ligne T5** : Station « Marché de St-Denis » (+ 12 mn à pied)
- **Ligne T8** : Station « Saint-Denis Porte de Paris » (+ 3 mn à pied)

RER

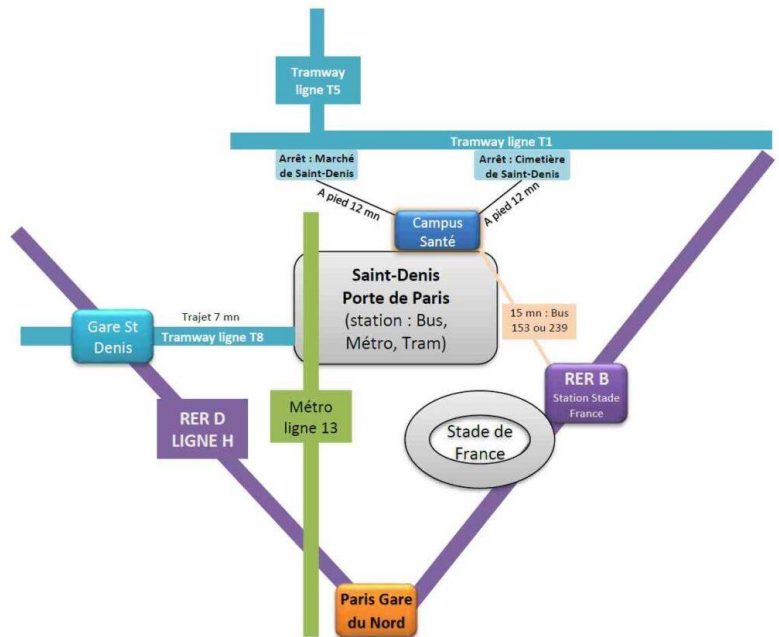
- **Lignes B** : Station « Saint-Denis – Stade de France » (+ Bus 153 ou 239)
- **Ligne D** : Gare de Saint-Denis (+ Tram 8)

TRANSILIEN

- **Ligne H** : Gare de Saint-Denis (+ Tram 8)

BUS

- **Lignes** : 153, 170, 239, 253, 255, 353, Noctilien N44 : Arrêts « Porte de Paris »

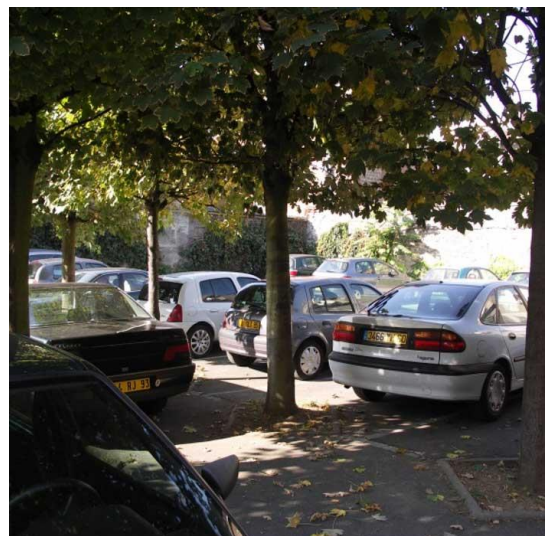


Parking voiture & moto

Nous disposons de plus 40 places gratuites en cour intérieure et sécurisée sur notre campus.

Les véhicules peuvent rester les nuits, durant toute la période de formation.

Pour laisser le véhicule au cours de la nuit, prière de le signaler à l'administration de Santé Formation ou du Campus.



Hebergement

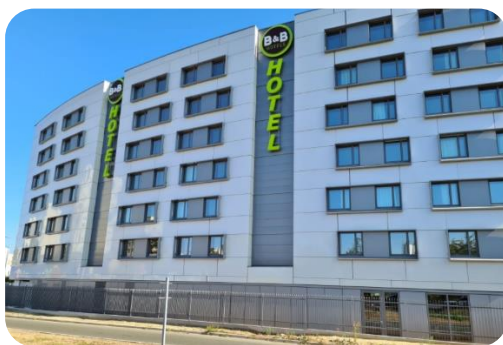
4 hôtels à proximité :



Novotel, 1 Place de la Porte de Paris, 93200 Saint-Denis, 01 55 99 95 95 (chambre +100 €)



Hôtel Moderne, 4 Bis Rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis, 01 48 20 17 15 (chambre +60 €)



B&B Hotel, 14 Avenue du Dr Lamaze, 93200 Saint-Denis (chambre +69 €)



Hôtel F1, 11 Avenue Lénine, 93200 Saint-Denis (chambre +38 €)

Formation et évaluation en e-learning

La formation en e-learning se déroule sur une plate-forme web spécifiquement dédiée à ce type d'activité.

Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage vous met à disposition les éléments suivants :

- Un accès permanent de minimum 3 mois
- Une vidéo pédagogique, vous permettant éventuellement d'y revenir quand vous le souhaitez pendant la période d'accès.
- Les supports multimédias téléchargeables
- Evaluation des acquis durant et en fin de formation

L'invitation à la connexion sur la plate-forme de e-learning est envoyée à votre adresse mail professionnelle. Un Guide de connexion est joint à votre convocation.

L'équipement des salles de formation présentielle

Toutes les salles Sante Formation et de ses partenaires sont équipées d'un paperboard, de matériels multimédias et d'un vidéo projecteur permettant une animation collaborative. Ainsi que de table de massage pour certaines pratiques.

Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant et leur formateur et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce.

Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, et matériels informatiques utilisés sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée du groupe. L'entretien des parties communes (toilettes, rampes d'escalier, ascenseurs, salles de pause, ...) ont une fréquence de nettoyage quotidienne. Des lingettes et ou gel hydro alcoolique sont mis à disposition dans la salle.

Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouverts certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées.

La salle de la formation et ses équipements tiennent compte préalablement à l'accessible et au confort de la personne en situation de handicap.

Vos horaires de formation

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel.

Formation en présentiel

La formation est prévue sur une durée journalière de 7 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner

L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les stagiaires. En formation présentielle, sauf souhait contraire par vous-même ou votre employeur, le déjeuner est pris en commun avec le Formateur.

Restauration

Une liste des lieux de restauration à proximité de Santé Formation peut être consultée dans le rubrique du site www.sante-formation.com : « Infos pratiques ».

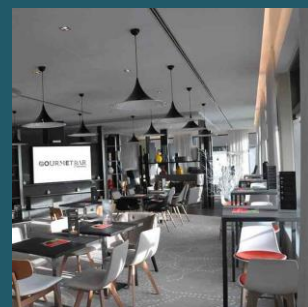
Chez Rochette

20 Rue Gabriel Péri
(4 mn à pied)



Gourmet Bar

(Hotel Novotel)
1 Place de la Porte de Paris
(3 mn à pied)



Hippotamus

4 Rue Gabriel Péri
(4 mn à pied)



Indien

« Bangla Curry House »
27 Rue Gabriel Péri
(5 mn à pied)



O grand Breton

18 Rue de la
Légion d'Honneur
(4 mn à pied)



Traiteur Maison Honoré

5 Rue Danielle Casanova
(2 mn à pied)
(Pâtisseries,
plats à commander
et emporter)



Magasin alimentation

Leader Price
20 rue Génin
(7 mn à pied)



Pizza Mirabella

(livraison possible
sauf dimanche)
9 Boulevard Marcel Sembat
(6 mn à pied)



Briz Tropikal

54 rue Danielle
Casanova
(6 mn à pied)



L'escargot

6 rue Gabriel Péri
(4 mn à pied)



Vous pouvez aussi vous restaurer sur place dans notre salle de restauration comprenant 3 réfectoires pour de plus de 150 places avec micro-ondes, réfrigérateurs, distributeurs.



VOS CONTACTS

Contactez notre chef projets formation pour :

- Votre futur projet formation
- Un besoin de suivi de formation
- Une question d'ordre pédagogique

Arnaud Cerioli - directeur
Tel : 01 71 86 41 03
Mail : a.cerioli@ceerrf.fr

Contactez notre responsable administratif pour :

- Une question d'ordre administrative (inscription, suivi administratif, modalité de règlement)

Eric Delamare – responsable administratif
Tél : 01 71 86 41 01 (24/24 – 7j/7)
Mail : contact@sante-formation.com

Adresse courrier à : Sante Formation
 36 rue Pinel 93200 SAINT-DENIS

Rendez-vous sur www.sante-formation.com

Afin de :

- Trouver rapidement une formation par divers critères
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes
- S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation
- Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra entreprise en présentiel ou en e-learning
- S'informer sur l'actualité de Sante Formation
- Poser une question ou demander un renseignement

Règlement intérieur

Préambule Sante Formation est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le secteur de la Santé.

Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation auprès de la DRTEFP :

11930765993 Siège social : 36 rue Pinel 93200 SAINT-DENIS

SAS au capital de 10000 € / RCS Bobigny 833 429 848 / Code APE 8559B / SIRET : 833 429 848 00017

- Tél. : 01 71 86 41 01
- Mail : contact@sante-formation.com
- Site internet : www.sante-formation.com

Sante Formation conçoit, élabore et dispense des formations & évaluations interentreprises et intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national.

Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations & évaluations organisées par SANTE FORMATION dans le but d'en permettre le bon fonctionnement.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Sante Formation.
- **Le participant** : désigne toute personne impliqué dans le processus de formation : stagiaire, formateur, membre du jury, ou autre intervenant externe ou interne.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de Sante Formation et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- **Formations intra-entreprise** : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **Formation présentielle** : formation réalisée en salle
- **Formation distancielle** : formation réalisée en e-learning sur une plateforme web dédiée
- **Organisme de formation** : Sante Formation
- **Directeur** : le directeur exploitation de l'organisme de formation.

■ Dispositions générales

Article 1 – Objet

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de l'organisme de formation
- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19

- de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

■ Champ d'application

Article 2 - Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par Sante Formation et ce, pour toute la durée de la formation suivie, qu'elle soit organisée dans un cadre

interentreprises ou intra-entreprise, en présentiel ou en distanciel.

Chaque participant : stagiaire, formateur et membres des jury, sont tacitement considérés comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation et acceptent que des mesures soient prises à leur égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 - Lieux de la formation

Quel que soit le lieu de la formation y compris dans des locaux mis à disposition par le client s'appliquent conjointement :

- le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation
- le présent Règlement intérieur.

Hygiène et sécurité

Article 4 - Règles générales

Chaque participant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente.

Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Interdiction de fumer et de vapoter

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de l'établissement.

Article 6 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires, formateur et membres du jury de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le participant accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au formateur présent.

Article 8 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

■ Discipline

Article 9 - Horaires des formations & évaluations

Les horaires de stage en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur la convocation à la formation et à l'évaluation.

- en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation ainsi que l'employeur.

Article 10 – Assiduité à la formation

Les stagiaires ont obligation de signer la feuille d'émargement par demi-journée de formation et évaluation (matin + après-midi) qu'elle soit sous format papier ou dématérialisée.

Article 11 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à

avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 12 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus à cet effet.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, le participant est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 - Documentation pédagogique

Les contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Sante Formation pour assurer les formations & évaluations ou remis aux stagiaires sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le participant s'interdit de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Article 15 – Confidentialité

Sante Formation, le participant s'engage à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir

accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la formation.

Article 16 - Vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 17 – Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à en mettre en cause la continuité.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

■ Publicité Article 18 – Information

Le présent règlement intérieur contenu dans le Livret d'accueil Stagiaire est remis à chaque stagiaire avec sa convocation.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de l'organisme de formation.

Le règlement intérieur ainsi que le Livret stagiaire sont également disponibles sur le site : www.sante-formation.com.